

## Travaux de la Chambre

[Traduction]

**M. Clark:** Sors-les donc de ce mauvais pas, Alastair.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la Chambre a entendu quatre déclarations émanant de députés de l'opposition sur ce point. J'aimerais qu'avant la prise d'une décision, vous permettiez à ceux d'entre nous qui ne sont pas d'accord avec le point de vue présenté par les députés de l'autre côté de faire valoir leurs arguments.

**Une voix:** Qu'est-ce qui vous en empêche?

**M. MacEachen:** Je ne suis pas particulièrement désireux d'en venir à l'argument de procédure si nous pouvons nous entendre d'une autre façon.

**M. Clark:** Souriez donc, Alastair.

**M. MacEachen:** Hier matin les représentants des partis ont tenté de s'entendre pour fixer une limite de temps déterminée pour les deux dernières étapes de l'adoption du bill. Je ne veux pas entrer dans les détails de la discussion car il n'est pas coutume qu'ils soient divulgués, mais le ministre s'est trouvé dans l'obligation avant de donner son avis, d'annoncer à la Chambre que ces tentatives avaient échoué et qu'il n'avait pas été possible d'aboutir à un accord. C'est pour cette raison que le ministre a donné hier un avis qu'il présenterait aujourd'hui une motion prévoyant au maximum deux jours de débat supplémentaires sur ce bill.

Je dois dire que mis à part les arguments qu'il invoque et que je ne saurais accepter, le député de Winnipeg-Nord-Centre (Mr. Knowles) s'est montré coopératif. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a bien dit qu'il voulait voir la Chambre adopter ce bill rapidement. A mon avis, si nous pouvons parvenir maintenant à un accord et adopter un ordre de la Chambre en vertu duquel nous pourrions terminer l'étude de troisième lecture au plus tard demain soir à 6 heures, ce qui donnerait aux députés pas mal de temps supplémentaire, je proposerais alors au ministre, avec le consentement de la Chambre, de retirer sa motion.

Faute d'accord, il faudra que je revienne sur ce rappel au Règlement et essaie de montrer ce qui semble évident, à savoir que nous en sommes encore à l'étape du rapport du bill C-42. On a fait valoir aujourd'hui un point fondamental mais erroné, à savoir que la seule partie de l'étude d'un bill qui a de l'importance est le débat. Nous savons tous que ce débat est important, mais la décision qui le suit l'est sans doute encore plus.

Or, il nous reste encore au moins trois décisions à prendre. Il faut d'abord décider de l'adoption du bill à l'étape du rapport. S'il n'y a plus d'étape du rapport, pourquoi avons-nous cet ordre n° 42 inscrit au *Feuilleton* qui stipule: «Suite de l'étude à l'étape du rapport du bill C-42»? Pourquoi cet ordre? Pourquoi figure-t-il au compte rendu officiel de la Chambre, c'est-à-dire aux *Procès-verbaux*, où il est précisé que les votes par appel nominal ont été différés? Si quelqu'un imagine que la réalité ne s'applique plus ici et que le débat du bill C-42 à l'étape du rapport est terminé, lorsque vous nous demanderez de passer

[M. Lambert (Bellechasse).]

au vote, monsieur l'Orateur, qu'un député se lève, et qu'il vous soutienne qu'il n'y a plus d'étape du rapport, car si l'on accepte la thèse du député de Winnipeg-Nord-Centre, c'est exactement ce qui aura été décidé.

Il me semble que c'est là le genre d'arguments que nous pourrions faire valoir. Je tenais à faire cette déclaration pour montrer que notre position repose sur notre procédure. Cependant, si la Chambre le souhaite, comme semble l'avoir exprimé le député de Winnipeg-Nord-Centre et le député de Grenville-Carleton, et s'ils préfèrent adopter un ordre de la Chambre pour que nous passions au débat de troisième lecture et y mettions fin au plus tard demain en fin de journée, dans ce cas-là et avec le consentement de la Chambre, nous retirerons cette motion et nous présenterons un ordre de la Chambre dans ce sens. Cela me semble bien répondre à la proposition qui a été faite.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je puis comprendre que le ministre soit mal à l'aise, vu la position difficile dans laquelle l'a mis le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si j'étais à la place du vice-premier ministre, je me sentirais mal à l'aise moi aussi. Après avoir reconnu que je lui avais proposé, au sujet de la durée du débat, d'en discuter en privé, il a choisi d'en parler publiquement, ce qui me convient tout à fait, mais je ne sais pas s'il nous faudra tout ce temps. Si c'est ce que le ministre désire, l'opposition officielle est prête à convenir de 6 heures demain. Je suppose que l'intention du ministre, et c'est une des conditions de notre entente, est de ne pas retarder davantage l'étude du projet de loi et de procéder, comme l'a suggéré monsieur l'Orateur, à la troisième lecture dès que le vote sera terminé. Je vois que le leader du gouvernement à la Chambre acquiesce de la tête.

● (1540)

**M. MacEachen:** Oui, aux deux questions.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Il a répondu affirmativement aux deux questions. C'est donc un point que vous n'aurez pas à régler, monsieur l'Orateur. Pour une fois la raison l'emporte.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, il serait malheureux que nous n'ayons pas l'occasion de connaître votre décision au sujet de ce rappel au Règlement. Je vois que je vous fais sourire. Il faut être prudent quand on fait allusion à la Chambre à des discussions qui se sont déroulées en dehors de cette enceinte mais je crois qu'il m'est permis de rappeler au vice-premier ministre que, comme il le sait très bien, j'ai convenu à midi aujourd'hui d'accepter la proposition qu'il vient de faire, à savoir que le gouvernement ne présenterait pas de motion de clôture et qu'à la place, sur l'ordre de la Chambre, nous mettrions fin au débat à 6 heures demain. Si l'on s'en était tenu à cela, nous n'aurions pas perdu les derniers trois quarts d'heure à discuter pour rien.

**M. Pinard:** Pourquoi ne l'avez-vous pas dit hier matin?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je l'ai dit au vice-premier ministre par téléphone à midi et n'ai pas changé d'avis. Nous sommes prêts à convenir que le débat en troisième lecture prenne fin à 6 heures demain.